

RAPPORT EXTRAPARLEMENTAIRE 2023-2024

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA PETITE ENFANCE

Depuis ma nomination, en juin 2020, la Commission consultative de la petite enfance s'est réunie à sept reprises :

- 1^{er} mars 2021
- 14 septembre 2021
- 18 janvier 2022
- 23 juin 2022
- 20 décembre 2022
- 19 juin 2023
- 19 décembre 2023

1. Composition de la Commission (voir annexe pour détail)

- 4 membres nommé-e-s par le CA Ville de Genève
- 1 membre par groupe politique représenté au CM
- 2 membres de la Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE)
- 1 membre de l'Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise (ACIPEG)
- 1 membre de l'association genevoise des éducatrices et éducateurs de l'enfance (AGEDE)
- 2 membres des syndicats
- 1 membre de l'ACG
- 2 membres représentant les parents des usager·ère-s

2. Présidence et Vice-présidence de la Commission

Mme CONSTANTIN préside la Commission, avec pour Vice-présidente Mme KUMLI.

3. Mission de la Commission

Selon le Règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil, la mission de la Commission consultative de la petite enfance est d'émettre des préavis. Elle peut formuler des recommandations ou énoncer des propositions utiles concernant la politique de la petite enfance en Ville de Genève. Elle se penche notamment sur les sujets suivants :

- le suivi de la mise en œuvre de la politique de la petite enfance en Ville de Genève ;
- la promotion d'un accueil de qualité ;
- les options de développement ;
- les barèmes des prix de pension.

Les décisions se prennent à la majorité simple des membres présents.

4. Gouvernance de la petite enfance

Un séance s'est tenue le 19 juin 2023. Avant un point de situation sur les étapes de la municipalisation des structures d'accueil, les membres ont procédé au renouvellement de la Présidence et de la Vice-présidence. A cette occasion, j'ai été élue présidente de Commission, en remplacement de Mme Ovet Bondi. La vice-présidence n'a pas changé.

Mme Kitsos a ensuite présenté les trois axes autour desquels s'articulent les travaux en lien avec la municipalisation, à savoir :

1. L'intégration du personnel ;
2. L'internalisation des prestations et l'évolution de l'organisation au sein du Service de la petite enfance ;

3. Le rôle des Comités dans les SAPE qui ne sont pas municipalisées.

Cette dernière relève qu'une augmentation du budget a été octroyée pour les enfants à besoin éducatifs particuliers et que des projets plus qualitatifs vont être déployés en 2024.

Le projet de crèche estival a en outre été pérennisé. Il représente un budget annuel de CHF 200'000. La structure d'accueil sera ouverte de mi-juillet à mi-août dans le même secteur que l'année précédente. La structure d'accueil ouverte se situe dans le secteur de Saint-Jean, il s'agit de l'EVE Gazouillis. Elle possède un accès à un jardin.

Une autre séance a eu lieu le 19 décembre 2023. Les échanges ont porté sur les enjeux liés à la gestion des ressources humaines dans le secteur de la petite enfance, ainsi que sur les étapes de la municipalisation. Selon Mme Kitsos, il manque encore 800 places. Elle relève deux problèmes principaux :

1. Les difficultés liées à l'identification de parcelles ou de lieux à louer avec des tarifs corrects ;
2. La pénurie de personnel.

Pour répondre à ce dernier enjeux, Mme Kitsos prévoit notamment de donner une priorité au personnel éducatif de la petite enfance pour l'accès à des places en institution de la petite enfance. Il s'agit d'une mesure urgente et temporaire, afin d'attirer d'avantage d'éducatrices et d'éducateurs, tout en travaillant, avec le canton, sur les enjeux de la formation des éducateur-riche-s, de la reconnaissance de la pénibilité du travail et de la responsabilité que celui-ci entraîne sur autrui. Lors des échanges, il est relevé qu'il sera difficile d'ouvrir de nouvelles institutions sans gérer le problème de la pénurie de personnel qualifié en matière de prise en charge des jeunes enfants.

La prochaine séance est planifiée au 19 mars 2024.

5. Conclusion

Chères et Chers membres des Vert-e-s soyez assuré-e-s de mon implication à défendre et porter nos valeurs au sein de la Commission consultative de la petite enfance de la ville de Genève. Je me tiens très volontiers à disposition pour communiquer l'ensemble de la documentation à disposition.

Je profite de ce rapport pour vous remercier pour votre confiance et vous inviter à me soumettre les questions/sujets que vous souhaiteriez voir portées au sein de cette Commission.

Sandra V. Constantin
Genève, mars 2024

Annexe 1 : Composition détaillée de la Commission consultative de la petite enfance

Claudia L. BATTOLO, Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE)
Valérie BUCHS, Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)
Patrick CHAUVEAU, administrateur (chef de service ad interim)
Sandra V. CONSTANTIN, Les Vert·e·s genevois
Laurence CRUCHON, Juriste, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité
Fayçal HADJAS, Parti Le Centre (LC)
Fayrouz KASHEF, Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise (ACIPEG)
Christina KITSOS, Conseillère administrative, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité
Joséphine KUMLI, UDC-Genève
Edouard MARTIN, Collaborateur personnel, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité
Davinia OVETT BONDI, Ensemble à Gauche
Maurice PERRIER, Association genevoise des éducateurs/trices de l'enfance (AGEDE)
Béatriz PREMAZZI, Parti socialiste genevois
Martine SAILLANT, Syndicat des services publics (SSP/VPOD)
Rémy SICOT, Parent d'enfant·s accueilli·s en structures d'accueil
Frédéric SPYCHER, Adjoint de direction, Service de la petite enfance
Marie VENDRELL, Mouvement Citoyens Genevois
Christian WIETBROK, PLR Genève
Xxxx , Association des communes genevoises (ACG)